

## ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLEMENTAIRE



Suite au décès de notre Maire, André ALARD, l'élection municipale partielle complémentaire aura lieu dimanche 9 juin 2024 (même jour que les élections européennes), et dimanche 16 juin 2024 en cas de second tour.

Cette élection a pour but de compléter le Conseil municipal, qui est de 15 sièges, en élisant un conseiller municipal.

### CANDIDATURES

Sont appelés à participer à l'élection tous les électeurs inscrits sur la liste électorale générale élargie à la liste électorale complémentaire des européens votant aux élections municipales.

Chaque candidat à l'élection municipale partielle complémentaire de Carlux des DIMANCHES 9 JUIN 2024 et 16 JUIN 2024 doit déposer une **déclaration individuelle de candidature** en original à :

**Sous-préfecture de Sarlat – 6 place Salvador Allende – Bâtiment principal, 24200 SARLAT-LA CANEDA**, aux jours et heures ci-après :

pour le 1<sup>er</sup> tour :

- du **lundi 13 mai 2024 au mercredi 15 mai 2024 de 14h00 à 17h00**,
- le **jeudi 16 mai 2024 de 14h00 à 18h00**

pour le 2<sup>nd</sup> tour :

- le **lundi 10 juin 2024 de 14h00 à 17h00**
- le **mardi 11 juin 2024 de 14h00 à 18h00**

La déclaration de candidature (CERFA n°14996\*03), accompagnée des documents justifiant de son éligibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2024, doit être déposée par le candidat ou un mandataire qu'il désigne, aux jours et heures ci-dessus.

Les candidats ont également la possibilité de présenter une candidature dite « groupée », sans que les candidatures ne soient liées entre elles ; les candidats peuvent regrouper leur présentation sur un même bulletin de vote.

Aucune candidature transmise par internet, par fax ou envoi postal ne sera acceptée.

Ci-après le lien du site **permettant au(x) candidat(s) de consulter le "guide du candidat"** qui rassemble les informations utiles à toute candidature ainsi que tous les formulaires nécessaires au dépôt du dossier :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Municipales-2020/Vous-etes-candidat/Candidats-commune-de-moins-de-1000-habitants/documents-1000-hab>